

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE – MOBILITÉ

# Il va falloir penser à lever le pied !

Une grande partie de la commune devient zone 30

**L**a commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve vient d'annoncer qu'une série de voiries allaient voir leurs limitations de vitesse être modifiée. Une grande partie du territoire va ainsi passer en zone 30. Les boulevards de Lauzelle et Baudouin 1er, vont, eux, être adaptés pendant six mois à 50 km/h. Un test en vue d'une conversion définitive.

Il va y avoir du changement du côté d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. En effet, la Ville a annoncé ce vendredi matin que toute une série de voiries allaient voir leur limitation de vitesse modifiée pour passer en zone 30, précisant que les panneaux avaient déjà été commandés. Ces modifications devraient intervenir pour la fin de cet été.

Ainsi, tout le centre d'Ottignies, de la porte du Douaire jusqu'à l'avenue Reine Astrid (avec également le secteur proche de la gare, entre le rond-point et le sentier de la gare, à hauteur du passage à

niveau), le Douaire et ses environs, compris les rues du Monument, de la Station, de Franquennes, de Renivaux; de l'autre côté: la chaussée de La Croix et les rues des quartiers voisins (Tiernat et Ruisseau/Vallée) sont concernés par ces ajustements.

Ce ne seront pas les seules zones à connaître ce changement puisque le bois et les étangs du Buston (situés à Limelette, non loin d'Ottignies), ainsi que la zone Charnois/Neybergh-Brumagne, Rofesart et l'ensemble de Cérroux seront logés à la même enseigne. « Il s'agit d'un gros morceau du territoire, qui ne nécessite pas de devoir faire trop d'aménagements, remarque David da Câmara Gomes, l'échevin de la Mobilité. Il restera encore beaucoup à faire: le Petit-Ry, le Bon Air, Bel Horizon, Onzième Zouaves, Blocry, Louvain-la-Neuve... Mais ce sont là des voiries plus larges, pour lesquelles des aménagements plus lourds devront être réali-

sés. » Prévues dans le cadre du Programme Stratégique Transversal (PST) de la commune pour l'horizon 2021, ces adaptations ont bénéficié d'un budget « Mobilité » alloué par la Région wallonne qui permettra d'accélérer le processus. « L'enveloppe pourrait s'élever à 50.000€, dans le cadre du budget dégagé par le ministre de la Mobilité Philippe Henry pour aider les communes à aménager des voiries afin de garantir la distanciation physique dans l'espace public. La notion est très large et englobe des aménagements en faveur des modes doux », précise l'échevin.

## 50 KM/H SUR LE BOULEVARD DE LAUZELLE

Si vous avez l'habitude de vous déplacer dans la région, soyez vigilant car deux autres adaptations au niveau des voiries sont prévues.

Axes très fréquentés du territoire néolouvaniste, les boulevards de Lauzelle et Baudouin



Une partie du territoire va passer à 30 km/h et le boulevard de Lauzelle à 50 km/h. © GSV

1<sup>er</sup> vont, temporairement, passer de 70 à 50 km/h. « Les habitants le réclament depuis longtemps. Ce sont des voiries régionales, mais une ordonnance de police nous permet d'effectuer le test pendant 6 mois. À nous de prouver à la Région que cette mesure est nécessaire. Pour réduire le bruit, mais aussi parce que les traversées de ces deux boulevards sont de plus en plus nombreuses. La mesure s'ajoute aux nouveaux pas-

lièrement utilisés », rajoute David da Câmara Gomes.

Des changements reçus positivement pas une partie de la population: « je suis ravie, vraiment... il y a beaucoup d'enfants dans mon quartier... le boulevard Baudouin 1<sup>er</sup> est pris par certains chauffards pour un circuit de course. Il est, certains jours, très difficile de traverser, même sur les passages pour piétons, les véhicules ne s'arrêtent pas. Je ne vais pas me faire que des amis mais... Mer-

ciiii ». D'autres sont moins approbateurs sur le sujet: « Avant d'essayer de passer à 30km/h, il serait peut-être bien de déjà faire respecter le 50km/h actuel! La rue où j'habite est censée être limitée à 50, et je vois passer très régulièrement des voitures à 70-90km/h, voire plus! » Les six mois de test permettront peut-être de mettre définitivement tout le monde d'accord sur cet épineux dossier. ●

SÉBASTIEN BAILLET

GENAPPE - PLACE AUX ARTISTES

# Un franc succès pour les premiers rendez-vous

Comme un peu partout dans le brabant wallon, cet été les rues des communes sont régulièrement animées par des artistes qui, eux aussi, peuvent enfin vivre un déconfinement. Ces différentes prestations se font dans le cadre de « Place aux artistes », une opération initiée par la province elle-même. Le but étant de permettre de joindre l'utile à l'agréable pour de nombreux acteurs du monde culturel, à savoir se produire et regagner un peu de sous.

Du côté de Genappe, ce sont treize dates estivales qui ont été programmées entre le 4 juillet et le 29 août. Des rendez-vous qui, selon

la Commune, rencontrent un franc succès. Cette dernière a voulu réaliser une sorte de bilan après le premier mois de festivités: « dans la cité du Lothier, malgré le contexte, l'été culturel bat son plein et dépasse les espérances. Prônant l'accessibilité par la diversité des genres, l'Echevinat de la Culture a sollicité Thierry Dory (Réalisateur, habitant de la commune) pour développer une programmation en forme d'hommage à tous ces talents encore impactés par la crise du Covid. Mettant en exergue Auteurs, Chanteurs, Humoristes, Comédiens, Cinéastes, Djs, Marionnet-

tistes, Prestidigitateurs, ou encore Clowns, ce sont 7 événements originaux qui ont été proposés en juillet dans le plus strict respect des dispositions de distanciation physique parmi leur public. Ils ont tous affiché complet, réunissant au total près de 400 spectateurs et 25 artistes professionnels. »

Rappelons que pour chaque spectacle le nombre de places est limité à cause des mesures sanitaires que nous avons tous apprises à connaître.

Pour les autorités communales, « Place aux artistes » revêt une importance dépassant le cadre du



Les spectacles se déroulent dans différents endroits. © Ville de Genappe

simple travail rémunéré: « au-delà de l'aspect purement rémunérateur, cette opération cherche aussi à insuffler une dynamique de création. En effet, la plupart des spectacles proposés ont été initiés et sont développés spécialement dans le cadre de cette opération, en cherchant à repenser la notion de spectacle face à la réalité et ses nouvelles contraintes. Par ailleurs, les secteurs Horeca et associatif de la commune collaborent activement à l'opération en apportant par leur expertise et leur service une visibilité à la relance économique local pour accompagner chaque événement culturel. »

Il ne reste plus qu'à espérer pour les organisateurs que la seconde partie de la version genapienne de « Place aux artistes » rencontre tout autant de succès que la première. ●

S.B.A.

BRAINE-LE-CHÂTEAU – INSOLITE

# Quiproquo autour d'une piscine

Ne dit-on pas souvent que les apparences sont trompeuses? C'est en tout cas une maxime qui correspond parfaitement aux événements qui se sont déroulés hier soir dans le zoning de Wauthier-Braine. Peu avant minuit, des policiers en patrouille repèrent trois individus aux agissements étranges à proximité d'une entreprise.

Persuadés d'être témoin d'un vol pris en flagrant délit, les membres des forces de l'ordre n'hésitent pas un seul instant et interpellent les cambrioleurs présumés.

En réalité, les trois jeunes interpellés, originaires des environs, avaient une motivation bien moins vénale que ce que la situation laissait présager. Ayant repéré une piscine montée pour l'été à proximité d'une entreprise, ceux-ci ont eu envie d'y faire trempette en passant par une haie. Même si leur velléité de baignade fut coupée net, plus de peur que de mal pour ces trois amis en mal de rafraîchissements. Ils en sont quittes pour une belle frayeur nocturne. ●

G.D.



La baignade a échoué © 123RF

WATERLOO - FRAUDE VIA INTERNET

# Deux personnes âgées extorquées de 4.500 €

Il ne faut jamais cliquer sur un lien reçu dans un mail qui a l'air suspect. La technique est connue, mais elle a malheureusement encore eu raison d'un pauvre couple de personnes âgées ce jeudi 6 août à Waterloo.

Les deux victimes âgées de 79 et 82 ans ont reçu un mail dans lequel il était demandé de cliquer sur un de ces fameux liens.

Après l'avoir fait, les deux Waterlootois vont rapidement être en contact avec une personne qui leur demandera certaines informations et d'effectuer éga-

lement quelques manipulations bancaires.

Ne se doutant pas de l'arnaque, notre couple s'exécute et, quelques minutes plus tard, constate les dégâts: leur compte a été débité en trois fois. Un premier retrait de 2.000 € suivi de deux autres de 1.250 €, pour un total de 4.500 €.

La police rappelle régulièrement qu'il ne faut jamais ouvrir ce genre de mail et encore moins cliquer sur les liens qu'ils contiennent. N'hésitez pas à passer le mot auprès de vos aî-



Via un mail suspect © 123RF

nés et de votre entourage en général pour que pareille mésaventure ne se reproduise pas. ●

S.B.A.